

Communauté de Communes de
la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Commune de CHAMONIX

Annexes Sanitaires

Volet : Eau Potable

Schéma de distribution d'eau potable (article L.2224-7-1 du CGCT)

Planche Sud

Réseau AEP :
Réseau AEP d'adduction
Réseau AEP de distribution
Réservoir
Poste de refoulement
Poteau d'incendie

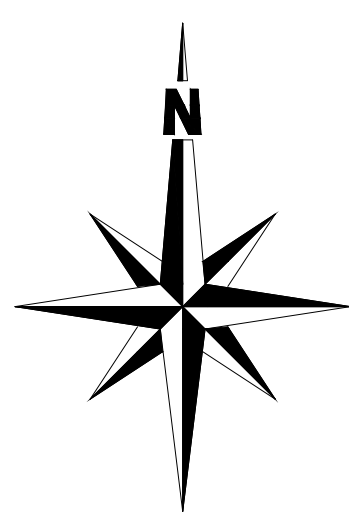
Divers :
Zone OAP
Contour PLU (zones U et AU)
Périmètre de protection de captage (PI immédiat, PR rapproché, PE éloigné)
Bâtiment alimenté par une source privée
Bâtiment desservi par le réseau public d'alimentation en eau potable

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 26/02/2026 approuvant le PLU de la commune de Chamonix.

Monsieur le Président

Date : Février 2026
Echelle: 1/7500
Fichier: AS_AEP_Chamonix.dwg
Dessin: S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Paris, Alsace, 57 rue Cassiodore
74000 - ANNEMASSE - CHAMONIX
Tel: 04.50.24.20.91
www.nicot-engineers.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT



Habitations et refuges hors plan alimentés par une source privée:
- refuge des cosmiques,
- Aiguille du Midi gare supérieure,
- refuge des Grands Mulets,
- refuge du Requin,
- refuge Leschaux,
- refuge du Couvert,
- refuge Envers des Aiguilles,
- refuge de la Charpoue,
- refuge d'Argentière,
- Gare supérieure des Grands Montets,
- refuge Albert 1er,
- refuge du Lac Blanc,
- refuge Bellachat

